

Procès Verbal du 3ème Conseil d'école

Mardi 6 JUIN 2017

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

1, rue des écoles – 31410 CAPENS

Les présents :

Les représentants de parents titulaires :

Mme HASAND
Mme CARRERA
Mme JEUCH
Mme NEGRIER

L'équipe enseignante:

Mme GALISSIER – enseignante et directrice
Mme HEPP– enseignante
Mme KAJIURA - enseignante
Mme OHAYON – enseignante
Mme GRAGLIA – enseignante

Les représentants suppléants :

M. PETRY
Mme DULAU

La municipalité:

M. DANES - Maire
Mme BEZIAUD – adjointe chargée de l'école
M. MIATTO - conseiller municipale

ALAE :

Mme BARENNE

Les absents excusés : Monsieur l'Inspecteur, Mme JEANJEAN, M. ANASTASE, Mme HYDE et Mme BODIER-GARCIA

Ordre du jour :

- 1- ALAE / Cantine abordé en fin de conseil
- 2- Organisation de la rentrée 2016/2017
Effectifs, répartition, l'équipe
- 3- Bilan des budgets : OCCE / Mairie
- 4- Bilan des activités et projets pédagogiques
- 5- Bilan sécurité
- 6- CAPASSO
- 7- Composition du bureau des électeurs
- 8- Les questions diverses

1. ALAE / Cantine

Traité en fin de conseil

2. Organisation de la rentrée 2017 /2018

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2017 avec un petit déjeuner offert par la coopérative scolaire de l'école, comme l'année précédente. Un mot sera distribué dans les cahiers de liaison et l'information sera diffusée sur le site de la mairie.

Les listes de fournitures seront distribuées directement aux élèves à la fin de l'année. Une copie des listes sera affichée sur le panneau de l'école et distribuée à la mairie et diffusée sur le site.

Les rythmes scolaires :

Un projet de décret du gouvernement est diffusé par les syndicats qui propose le retour à la semaine de 4 jours pour les communes qui le souhaitent dès la rentrée 2017, après concertation des partenaires éducatifs. Le DASEN sera décisionnaire.

Mairie – Les TAP seront poursuivis jusqu'à la rentrée 2018/2019 et la semaine sur 4 jours et demi sera donc maintenue pour la rentrée 2017/2018.

L'équipe enseignante est favorable au retour à la semaine de 4 jours.

3- Effectifs, répartition, organisation, équipe

Nombre d'élèves par âge : PS : 9 / MS : 15 / GS : 14 / CP : 19 / CE1 : 10 / CE2 : 11 / CM1 : 12 / CM2 : 20
110 élèves répartis de la manière suivante :

PS / MS : 9 / 10 - Mme Ohayon

MS / GS : 5 / 14 – Mme Hepp

CP / CM1 : 19 / 6 – Mme Graglia

CE1 / CE2 : 10 / 11 – Mme Kajiura

CM1 / CM2 : 6 / 20 – Mme Galissier

L'équipe ne change pas, si ce n'est qu'à ce jour nous ne connaissons pas les compléments de service de Mmes KAJIURA et GALISSIER.

Les élèves seront informés à la fin de l'année de leur classe pour la rentrée prochaine.

Décloisonnement les lundis, mardis et jeudis, l'après-midi sur le temps de sieste :

- pour les CM1 chez Mme OHAYON.
- pour les MS chez Mme HEPP.

Les CP resteront, sur ce temps, avec Mme GRAGLIA et les cm2 avec Mme GALISSIER.

Décloisonnement les vendredis après-midi sur le temps de sieste pour les MS chez Mme OHAYON.

L'adaptation des futurs PS se déroulera la semaine du 19 juin.

1. Bilan OCCE / mairie

Dépenses

Une partie du voyage à la mer de classe 3

Sortie Cazères classe 4 (bus)

Petits matériels d'arts visuel...élevage et jardinerie

1 séance piscine classe 5.

Budget pour la rentrée 2017/2018 - Mairie : 40€ / élève pour les fournitures, 500€ pour le bureau, 300€ / classe pour les bus (1500€ global).

Budget piscine reconduit pour les CM1/CM2 : 6 aller/ retours à 50€ l'aller/retour, utilisé en totalité cette année. Une session agrément sera proposée aux familles.

MAIRIE travaux

La démolition de la cantine débutera le 26 juin. Les 8 repas restants seront froids. Les maternelles mangeront sur place, à l'école. Les plus grands mangeront à la salle des fêtes. Le 7 juillet, un pique-nique sera proposé par la Mairie pour tous les enfants.

Les PS dormiront à partir du 26 juin dans le réfectoire des grands.

La cantine neuve devrait être opérationnelle dès la rentrée 2017 (sauf imprévus).

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir prêté la salle des fêtes à chaque fois qu'elle a été demandée.

2. Le bilan des activités et projets pédagogiques

□ Sorties / projets effectués :

Cycle 1 :

Projet artistique avec l'étude de l'album musical Tartine Reverdy – productions arts plastiques, étude de chants et de danses.

Cycle 2 :

CP/CE1 : séjour à Port Leucate

A compléter

Cycle 3 :

Livre en fête à Cazères le 19 mai

Intervention de Mme Ravanat sur le thé pour les CE2/CM1/CM2.

A compléter

□ Sorties à venir :

- visite du collège pour les CM2
- visite de la station d'épuration (des CP aux CM2)
- voyage à Londres pour les CM1/CM2 – réunion à venir avec les familles concernées le jeudi 8 juin. Une décision sera prise à l'issue de la réunion : maintien ou annulation.
- représentation Roméo et Juliette par les élèves de CM1/CM2 le 30 juin à la salle des fêtes.

Spectacle des TAP et de l'école

Le spectacle des TAP de fin d'année aura lieu le vendredi 30 juin à la salle des fêtes. Un repas

GRAND BAZAR de l'école pour clôturer la fin de l'année : 82 familles sondées, 40 retours dont 17 réponses positives pour le grand bazar et 4 réponses positives pour l'auberge espagnole.

L'équipe décide donc d'annuler cet événement.

Pour expliciter le contenu du Grand bazar :

- exposition du voyage
- expos arts plastiques
- olympiades parents-enfants
- danse collective type flash mob initiée par les maternelles

Le spectacle de Noël aura lieu le vendredi 22 décembre 2017.

Le spectacle des TAP pour la fin de l'année aura lieu le vendredi 29 juin 2018.

1. Bilan sécurité

PPMS : simulation tempête le mercredi 7 juin 2017.

Dernière alerte incendie inopinée à venir.

2. CAPASSO

L'association offre à l'école 2000€ répartis de la manière suivante :

- 250 € Mmes HEPP, OHAYON, KAJIURA
- 350 € Mme GRAGLIA
- 900 € Mme GALISSIER.

L'équipe enseignante remercie l'association pour son investissement dans l'école.

Mme Carrera ne reprendra pas la présidence de l'association. Nous ne savons pas à ce jour si l'association existera toujours à la rentrée 2017.

1. Composition du bureau des électeurs

Ce bureau permet de mettre en place les élections des représentants de parents d'élèves pour la rentrée prochaine.

Inscription 4 personnes : M Jeuch, Mme Dulau, Mme Négrier, M Petry.

La date des élections n'est pas encore connue.

La date du conseil d'école sera annoncée dès que possible (au plus tard 15 jours après les élections).

2. Questions diverses

Ecole

- *Effectifs/résultats du sondage concernant la fréquentation de l'école l'année prochaine*

Mairie - Le projet immobilier des Chalets de 25 logements est abandonné. Seulement 10 logements seront proposés à la vente d'ici 4 ans.

- *Sortie de l'école le mercredi*

Sortie plus fluide et sécurisée. Les parents sont contents.

- *Transition école-Collège*

Très bonne transition école-collège.

- *Carte scolaire des futurs élèves de 6^{ème}*

Les élèves de Capens devraient être scolarisés à Noé. Rien d'officiel ne stipule que les élèves seraient envoyés au collège de Carbonne.

Alae

- *Gestion temps du matin*

Beaucoup de cris le matin sont signalés par les enfants.

Mme Barennes.- Certains enfants ont du mal à écouter et à être respectueux. C'est problématique.

Les enfants punis sont repris dès que nécessaire. Les animatrices se fâchent dès que les enfants deviennent insupportables et irrévérencieux.

Un manque de respect envers Céline a été signalé et c'est inacceptable.

Les problèmes relevés par les enfants ne sont pas relayés par les familles.

Les parents mécontents doivent contacter l'ALAE afin de clarifier les choses et discuter des points qui posent problème.

Pour les enfants difficiles, un contrat est passé avec les animatrices.

- *Informations concernant des privations de pain, d'eau à la cantine et des plats mis de côté*

Dans le projet pédagogique, il est interdit de priver les enfants de manger.

Après avoir joué avec l'eau, Privation de pain et d'eau suite à une punition légitime. Une discussion avec les enfants concernés leur a permis de revenir sur la bêtise.

7 flûtes de pain par jour. Distribution en début et en fin de repas. Pas de calibrage de pain.

Non-respect des adultes fréquent de la PS au CM2.

Tarif de la cantine : 2,90€ par repas (prix de revient pour la Mairie 3,17€).

- *Le permis à point : est-il appliqué ? Des enfants ont-ils perdu des points ?*

Le permis à point est mis en place et des enfants sont déjà inscrits dessus.

Parents – Les comportements irrévérencieux doivent être communiqués à la mairie afin que les familles concernées soient convoquées.

Enseignantes – Ce problème d'irrespect a déjà été relevé. La plupart des élèves ne se comportent pas de la même manière sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire. Il faudrait se réunir animatrices/enseignantes pour mettre en place un outil commun qui pourrait permettre une continuité école/ALAE afin d'améliorer les choses.

- *Informations et précisions concernant la proposition de fabrication du cadeau de la fête des mères*

Tous les enfants qui le souhaitent n'ont pas pu faire le cadeau, a priori par manque de matériel.

Mme Barennes – Les enfants qui ne fréquentent pas la garderie régulièrement n'ont pas pu le faire. C'est par manque de temps et non par manque de matériel. Les parents mécontents doivent contacter le personnel ALAE.

- *Sortie à 16h30*

La sortie est plus fluide.

- *Devoirs*

L'aide aux devoirs est mieux suivie.

Mme Barennes – Les parents ne doivent pas oublier que c'est à eux de gérer les devoirs de leurs enfants. Ils ne doivent pas se décharger sur les animatrices. L'aide aux devoirs n'est pas une obligation, c'est un service.

Fin de séance : 20h20

La directrice
Mme Galissier

Les représentants de parents

La secrétaire de séance
Mme Hepp